

Tableau n° 10
Le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
A- Manifestations locales aiguës :		Tous travaux mettant en contact avec le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux, notamment : - Fabrication et manipulation des fluorures inorganiques, - Electrometallurgie de l'aluminium, - Fabrication des fluorocarbones, - Fabrication des super- phosphates.
- Dermatite de contact irritative.	15 jours	
- Brûlures chimiques.		
- Conjonctivite aiguë ou récidivante après une nouvelle exposition.		
- Manifestations irritatives des voies aériennes supérieures.		
- Bronchopneumopathies aiguës.		
- Œdème aigu du poumon.		
B- Manifestations chroniques :		
- Syndrome ostéoligamentaire douloureux ou non, comportant nécessairement une ostéocondensation diffuse et associé à des calcifications des ligaments sacro- sciatiques ou des membranes interosseuses, radio- cubitale ou obturatrice.	10 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 8 ans	